

Voici les actions que nous nous proposons d'accomplir pour atteindre nos objectifs.

1. Promotion de la région

Objectif : Favoriser des actions permettant aux immigrants de découvrir la qualité de vie et les nombreuses possibilités (tant au niveau de l'emploi que des services socioculturels) dans les Basses-Laurentides.

Clientèles visées : Les immigrants (notamment ceux de la métropole) et les immigrants potentiels.

1.1

Instaurer un mécanisme de cueillette de documents et aménager un centre d'informations à l'intention des organismes et des immigrants potentiels.

- Poursuivre la cueillette des documents d'information provenant d'organismes locaux (villes, CSSS, commission scolaire, collège, OTBL et autres) notamment en demandant qu'ABL-immigration soit inscrit sur leur liste de messagerie.
- Mettre sur pied un centre (un local) pour la conservation des documents d'information et, dans un deuxième temps, pour leur diffusion.

1.2

Diffuser l'information sous différentes formes dans le but de promouvoir la région des Basses-Laurentides.

- Établir et réaliser un plan de communication notamment en établissant des listes de messagerie et en développant un système d'infolettre.
- Reconduire le programme de promotion sous forme de publipostages dans les journaux spécialisés suivants : Le journal Atlas.Mtl, Maghreb Canada Express et Journal Alternativa Latina.

1.3

Inviter des groupes à découvrir les Basses-Laurentides.

- Offrir l'activité Journée d'exploration à tout organisme qui souhaiterait former des groupes d'immigrants en vue de bénéficier de cette activité.
- Piloter des visites personnalisées de la région des Basses-Laurentides à l'intention des dirigeants d'organismes voués à l'immigration ou pour des groupes communautaires ethnoculturels.

2. Sensibilisation à l'apport de l'immigration et de l'interculturalisme

Objectif : Favoriser des actions permettant de connaître la pertinence de l'immigration dans le développement des Basses-Laurentides et privilégiant une ouverture interculturelle.

Clientèles visées : Les décideurs, les employeurs, les intervenants sociaux et la population.

2.1

Promouvoir l'importance de l'immigration dans la plus-value de la région des Basses-Laurentides.

- Assurer la publication d'informations dans les médias locaux. Planifier les événements de façon à générer des articles dans les hebdomadaires de la région.
- Adhérer aux organismes locaux (Chambres de commerce, CLD et autres regroupements) de façon à pouvoir exercer une influence sur les décideurs et les employeurs de la région.
- Améliorer les niveaux d'embauche, d'accueil et d'intégration des populations visibles, ethniques ou immigrantes dans les organismes parapublics et privés des Basses-Laurentides par l'organisation de journées de formation destinées aux responsables des ressources humaines des organismes parapublics et privés.
- Tenir un colloque afin de stimuler l'attraction de la main d'œuvre dans les Basses-Laurentides.

2.2

Mettre en valeur la richesse de l'interculturalisme.

- Réaliser des événements à caractère culturel dans le but de faire connaître des artistes des communautés ethnoculturelles (concerts, récitals, expositions).
- Participer aux comités régionaux et aux différents comités de concertation des Basses-Laurentides sur différents aspects qui touchent l'immigration (l'emploi, le transport, l'habitation).

2.3

Susciter et soutenir des événements interculturels annuels et y participer.

- Mois des Noirs en février (février) - Semaine Francophonie en mars (début mars) - Semaine contre le racisme (fin mars) - Semaine alphabétisation (septembre) - Semaine québécoise des rencontres interculturelles (début octobre).
- Soutenir, lorsque possible, les activités à caractère interculturelle dans les écoles primaires et secondaires de la région.

3. Accueil et soutien à l'intégration

Objectif : Offrir des services de premières lignes et de références

Clientèles visées : Les immigrants autonomes et les candidats de deuxième migration en provenance notamment de la métropole.

3.1

Offrir des services d'accueil et de références dans la région des Basses-Laurentides.

- Assurer une permanence dans un local qui servirait aussi de centre d'information sur l'immigration.
- Proposer un guichet intégré de services et de références à l'intention des immigrants et aux clients présentés par les organismes partenaires notamment de la région métropolitaine.

3.2

Soutenir les personnes immigrantes dans leur intégration socioéconomique.

- Assurer un accompagnement personnalisé aux immigrants qui s'installent dans les Basses-Laurentides (recherche de logement, abonnement aux services publics, inscription des enfants à l'école le cas échéant).
- Soutenir les immigrants et les clients des organismes partenaires de la région métropolitaine dans leur recherche d'emploi.
- Développer une formule de rencontres entre employeurs en recherche de personnel et des immigrants possédant une formation adéquate (6 ou 7 participants).

3.3

Développer des moyens concrets avec des organismes de la région

- Encourager et appuyer les institutions qui mettent sur pied des programmes de francisation notamment en diffusant l'information et en recrutant des candidats.
- Créer, sur notre site électronique, un espace à la disposition des immigrants qui veulent offrir leurs services en affichant leurs compétences à l'intention des employeurs de la région.
- Ajuster les paramètres du protocole d'entente avec CIBLE de façon à mieux servir les immigrants en recherche d'emploi.

3.4

Soutenir les personnes immigrantes et les communautés qui font l'objet de discrimination.

- Accompagner les personnes et les communautés victimes d'iniquité, de préjudices ou d'abus dans la reconnaissance de leur dignité. Référer à des ressources le cas échéant. Initier, au besoin, un processus de médiation.